

Conseil communautaire du 17 mai 2022 à MONNIERES

ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des séances du 22 février 2022 et 5 avril 2022.

Finances

- 1- Budget principal et budgets annexes : vote des comptes de gestion 2021
- 2- Budget principal et budgets annexes : vote des comptes administratifs 2021
- 3- Budget principal et budgets annexes : affectation des résultats 2021
- 4- Bilan des cessions et acquisitions 2021

Cycle de l'eau

- 5- Validation du protocole de sortie du syndicat Vignoble Grandlieu au 1^{er} juillet 2022 pour l'exercice de la compétence distribution eau potable par Clisson Sèvre et Maine agglo et réduction de périmètre du syndicat mixte ATLANTIC'EAU

Transports - mobilité

- 6- Locations Vélos à assistance électrique : approbation de la convention de mise à disposition des vélos avec le Conseil départemental de Loire-Atlantique
- 7- Locations Vélos à assistance électrique : approbation des conditions générales de location et d'utilisation
- 8- Locations Vélos à assistance électrique : vote des tarifs à compter du 1^{er} septembre 2022
- 9- Transports scolaires : approbation du principe de gratuité des transports scolaires en faveur des élèves ukrainiens pour l'année scolaire 2022-2023

Tourisme

- 10- Participation financière 2022 pour le financement de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes

Famille

- 11- Fixation des tarifs des séjours été 2022 organisés par les accueils de loisirs et fixation des tarifs de l'accueil péricentre organisé par l'ALSH de La Haye-Fouassière
- 12- Fixation des tarifs Jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2022
- 13- Accueils de loisirs/Structures jeunesse : approbation du principe de gratuité pour l'accueil des enfants et jeunes ukrainiens au sein des accueils de loisirs et espaces-jeunes du territoire jusqu'à la fin des vacances estivales 2022

Culture

- 14- Espace culturel Le Quatrain : modification des tarifs de location de la salle à compter du 1er juillet 2022

Patrimoine

- 15- Aire d'accueil des gens du voyage à Clisson : modification des tarifs à compter du 1^{er} août 2022

Ressources humaines

- 16- Délibération portant création d'un Comité Social Territorial Local

Compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire et Monsieur le Président conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Questions diverses